

Service Européen de Surveillance des Vins

Автор(и): Растителна защита
Дата: 12.12.2019 Брой: 12/2019



À la mi-novembre, la Commission européenne a annoncé la création d'un Observatoire du marché du vin. Ce nouvel organisme fournira des analyses et des rapports réguliers sur les quantités produites et sur les volumes d'échanges sur le marché du vin. Les responsabilités de ce service européen incluent également des rapports de prévisions à court terme, ainsi que la mise à jour des prix et de la production dans le secteur viti-vinicole. Des réunions régulières d'experts économiques sont prévues, qui discuteront, à intervalles déterminés, de la situation sur le marché du vin.

L'Observatoire couvre tous les types de vins – rouge, blanc, rosé, ainsi que les vins protégés sous les régimes d'indications géographiques : Appellation d'Origine Protégée (AOP) et Indication Géographique Protégée (IGP).

L'UE est le plus grand producteur de vin au monde, représentant 65 % de la production mondiale et 70 % des exportations.

De tels observatoires spécialisés pour surveiller les marchés des produits agricoles existent depuis plusieurs années. Il existe déjà des observatoires pour le lait, les cultures arables, la viande et le sucre, et en octobre 2019, l'Observatoire du marché des fruits et légumes a également été créé.

Leur tâche principale est d'améliorer la compétitivité de la part de marché des secteurs, tant au sein de l'Union qu'au-delà.